

# Assises nationales de l'installation

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Concertation régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur

Restitution des travaux

14 juin 2013

Hôtel de Région



# Synthèse des travaux : publics cibles

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

- Les principaux freins pour l'accès aux aides à l'installation :
  - La limite d'age à 40 ans
  - Un niveau de formation inférieur à celui requis pour la DJA
  - Un dispositif inadapté à l'installation progressive
  - Un niveau d'aides peu attractif (zone de plaine, production à forte valeur ajoutée)
  - Une lourdeur administrative



# Synthèse des travaux : publics cibles

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

- Les propositions d'assouplissement :
  - La notion de nouvel installé pour intégrer, dans le champ des aides, le public de plus de 40 ans
  - Une référence de viabilité à maintenir sans qu'elle ne repose sur la ½ SMI
  - Maintien d'un niveau minimal de formation mais intégrant mieux l'expérience professionnelle
  - Une meilleure prise en considération de l'installation progressive (définition, statut, étalement de l'atteinte des objectifs ....)



# Synthèse des travaux : publics cibles

- Le Plan de Développement de l'Exploitation PDE :

Élaboration	Suivi
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Indispensable</li> <li>- A étendre à tous les nouveaux installés</li> <li>- Rechercher une meilleure implication du porteur de projet</li> <li>- Pour ce faire, le simplifier et le rendre plus accessible</li> <li>- Disposer de références technico- économiques mutualisées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Suivi systématique de la phase de post installation</li> <li>- Permettre l'adaptation du PDE lors de sa mise en œuvre</li> <li>- Simplifier les avenants</li> </ul>



# Synthèse des travaux : publics cibles

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

- Les priorités pour les aides :
- **Des éléments de consensus :**
  - Pas de nécessité de cibler davantage les aides
  - Maintien du schéma national actuel avec possibilité d'ouverture à des priorités régionales (filières, zonages...)
  - Zonage géographique pertinent
  - Faciliter l'installation progressive
- **Des critères plus controversés :**
  - Le maintien d'un plafond d'inéligibilité
  - Les modalités de prises en compte des certains publics (réinsertion professionnelle)



# Synthèse des travaux : outils financiers

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

- **DJA et PBA ; outils adaptés mais nécessitant des évolutions :**
  - Revaloriser le montant de la DJA ...
  - Envisager son ouverture au plus de 40 ans
  - Accélérer son versement pour satisfaire les besoins de trésorerie
  - Élargir l'éligibilité des prêts bonifiés à l'acquisition de foncier, à l'acquisition de matériel d'occasion
- **Des exonérations fiscales et sociales à conserver :**
  - Les moduler afin que les exonérations soient les plus élevées en années 3 et 4
  - Les ouvrir à l'ensemble des nouveaux installés



# Synthèse des travaux : outils financiers



- Le Programme pour l'Installation et le Développement des Initiatives Locales PIDIL :

- Des mesures méconnues et jugées peu efficaces

- Une complémentarité à rechercher avec les autres dispositifs

- Une concentration à envisager pour gagner en efficacité

Priorités partagées :

- Aide au bail
- Aide au conseil
- Location de l'habitat et des bâtiments

Autres orientations

- Aide aux CMD de la SAFER
- Aide à la transmission du capital social
- Aide à l'inscription au RDI



# Synthèse des travaux : outils financiers

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

- **Aides des collectivités locales ; des interventions significatives et reconnues :**

- De la Région au travers du PRI et de l'intervention dans le domaine du foncier , mais aussi dans le secteur coopératif
- Des Départements au travers de dispositifs multiples : compléments de DJA, aides aux investissements, aides aux travaux fonciers, aides aux baux ...

**Le constat partagé de tendre à la synergie et à la complémentarité des interventions (en particulier pour intégrer les publics de plus de 40 ans) et de rechercher à optimiser le cofinancement communautaire**



# Synthèse des travaux

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

# PAUSE



# Synthèse des travaux : Transmission et accès au foncier

- L'accès au foncier : un frein majeur à l'installation
  - Plus par sa rétenion à visée spéculative que par son prix
  - Un déséquilibre entre l'offre de foncier et la demande d'installation ; les exploitations se libérant allant vers l'agrandissement ou l'acquisition par des apporteurs en capitaux
- Une singularité liée à la forte valorisation patrimoniale du bâti (habitation)



# Synthèse des travaux : Transmission et accès au foncier

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

- Des outils de portage existants (SAFER, Région, EPCI...) à développer et à renforcer
  - Une meilleure mobilisation de l'EPF à envisager
  - Des démarches collectives portées entre autres par :
    - Des acteurs économiques (Coop)
    - La société civile (Terre de liens)
    - Des Collectivités
- nécessitant
- Une visibilité à moyen/long terme des documents d'urbanisme
  - Une animation dédiée et permanente
  - Des pistes, telles que les espaces test , à explorer
  - Une attention particulière pour le développement d'AFP bien adaptées aux systèmes d'élevage provençaux



# Synthèse des travaux : Transmission et accès au foncier



- Un contrôle des structures peu efficace à revisiter et à renforcer (extension aux baux ruraux, révision SDDS...)
- Afficher une politique volontariste de valorisation des terres en friche par incitation des propriétaires (animation, fiscalité, taxe..)
- Développer l'utilisation des outils réglementaires de sécurisation des zones agricoles (ZAP, PAEN, convention pluriannuelle)
- Renforcer le poids de l'avis des CDCEA
- Disposer d'un état des lieux du foncier disponible



# Synthèse des travaux : Transmission et accès au foncier



- Faciliter la transmission par les cédants en :
  - développant les actions d'animation le plus en amont possible
  - Instaurant des incitations financières
- Améliorer l'efficacité du RDI en lui donnant plus de visibilité et de potentiel de repérage
- Rendre obligatoire l'envoi des DICAA à la MSA et le solliciter plus en amont de la cessation
- Développer la mise en relation cédant / repreneur
- Partager l'information liée au repérage des cédants avec d'autres acteurs (centre de gestion, coopératives, OP ....)



# Synthèse des travaux

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

# PAUSE



# Synthèse des travaux : Accompagnement

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

- Un point info installation PII ; porte d'entrée unique et de proximité
- Avec comme missions :
  - Accueillir
  - Informer
  - Orienter
- Et comme caractéristiques :
  - Un accueil neutre, impartial et complet
  - Un accueil de tous les publics
  - Des moyens et des compétences suffisants
- Travaillant en collaboration étroite avec les autres structures chargées de l'accompagnement



# Synthèse des travaux : Accompagnement

- Le même accompagnement pour tous:

En amont	En aval (5 ans)
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Communication et prospection des candidats</li> <li>- Accueil de tous les publics</li> <li>- De l'idée au projet               <ul style="list-style-type: none"> <li>• Installation progressive</li> <li>• Validation des compétences</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Intégration socio - économique               <ul style="list-style-type: none"> <li>• Tuteur, parrain</li> <li>• Suivi technico économique</li> <li>• Détection des difficultés</li> </ul> </li> <li>- Un suivi plus qu'un contrôle</li> </ul>



# Synthèse des travaux : Accompagnement



- Ouvrir le PPP à tous les publics
  - Optimiser l'utilisation de tous les dispositifs (formation, stages en entreprise, stages à l'étranger ...)
  - Mutualiser les outils par ex par l'utilisation d'un catalogue régional de formations
  - Statut unique du stagiaire prévalant sur sa situation
- Porter une attention particulière aux productions atypiques et aux installations Hors Cadre Familial
- Réserver une place particulière aux banques en matière d'accompagnement
- Veiller à ce qui est prescrit soit réalisé ...



# Synthèse des travaux : Accompagnement

- Stage 21 h inadéquation durée – objectifs
  - Ne doit pas être la seule préparation à l'installation
  - Des difficultés pour intégrer des interventions essentielles banques, coopératives ...
  - Durée à revoir ou modules complémentaires à ouvrir
- Manque pénalisant de maîtres exploitants
- Un suivi de l'ensemble des installations grâce à un logiciel unique partagé permettant une évaluation et une coordination aux échelons départementaux et régionaux



# Synthèse des travaux

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

# PAUSE



# Synthèse des travaux : Gouvernance

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

- Plusieurs échelles de gouvernance
  - Utilité confirmée d'une instance nationale (COFIL actuel?)
  - Une gouvernance régionale à deux facettes associant l'ensemble des partenaires (en s'appuyant sur le CORTI):
    - Une instance à caractère politique définissant la stratégie en matière d'installation
    - Une instance plus technique chargée de l'animation et du suivi de cette politique
  - Maintien d'un échelon opérationnel au niveau départemental



# Synthèse des travaux : Gouvernance

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

- Communication et observatoire
  - Mutualiser l'ensemble des informations et données (aides, réglementation, structures, formations références...)
  - Envisager un plan de communication basé sur un support régional avec possibilité de compléments départementaux
  - Améliorer l'observatoire national de l'installation par la mise en cohérence de l'ensemble des outils de recueil de données déjà existants

